

ACTUALITÉ : L'Iraq doit définir ses priorités

Le Conseil d'administration du FMI félicite les autorités irakiennes «d'avoir assuré une certaine stabilité macroéconomique dans un contexte très difficile», mais beaucoup reste à faire. Dans sa première revue de l'économie iraquienne en 25 ans, le FMI met en évidence des subventions coûteuses, notamment pour l'essence, et recommande aux autorités de privilégier les dépenses de reconstruction. Les autres priorités consistent à établir un système de paiement efficace et un système bancaire fonctionnel.

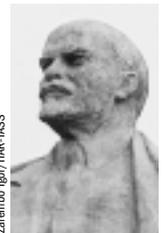


Joe Ravelle/Getty Images

251

RÉGIONS : Le lourd héritage soviétique

Les pays d'Europe centrale et orientale et ceux de l'ex-Union soviétique ont connu à divers degrés des pertes de rendement au cours des premières années de la transition. À quoi tiennent les disparités profondes entre ces pays? Selon un nouveau document de travail du FMI, elles tiennent pour l'essentiel à la mesure dans laquelle les marchés et la mémoire des institutions de marché ont disparu dans le système de planification centrale et au degré de prévalence de conflits armés durant la période de transition.



Zarembko Igor/ITAR-TASS

258

GROS PLAN : L'Indonésie au diapason de l'Asie

Ces dernières années, la production en Indonésie a retrouvé les niveaux d'avant la crise asiatique. La croissance est vigoureuse, l'investissement en hausse, le marché boursier robuste, et la dette publique en baisse. Mais des risques demeurent; en particulier, le renchérissement du pétrole pèse de plus en plus sur le budget et la balance des paiements. Afin de soutenir le rythme de la croissance, il est essentiel d'améliorer le climat d'investissement, notamment par des réformes visant la transparence et la responsabilisation des institutions publiques.

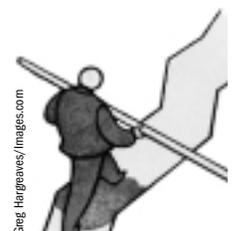


Supri/Reuters

260

ÉTUDES : Le juste dosage des solutions du FMI

Le FMI tient à préserver sa légitimité parmi ses 184 pays membres. Mais il y a souvent décalage entre légitimité et efficacité, affirme Carlo Cottarelli. L'efficacité requiert un traitement sélectif (analyses et conseils axés sur les besoins réels) et la légitimité nécessite un traitement uniforme. Les pays résistent de plus en plus au «traitement particulier». Soumis à des contraintes budgétaires croissantes, le FMI peut-il continuer à appliquer les mêmes solutions à tous ses membres?



Greg Hargreaves/Images.com

264

DANS CE NUMÉRO

- 250 Calendrier
- 250 Boussole
- 251 **Actualité**
*Priorités de l'Iraq
Lettonie, Sri Lanka,
Angola, Émirats arabes
unis, Slovénie*
- 254 **Études**
*TIC et pays à faible
revenu*
- 256 **Régions**
*Blocs monétaires en Afrique
Héritage de l'empire
soviétique*
- 260 **Gros plan**
*Indonésie
Bhoutan*
- 263 **Prêts du FMI**
*PSTE : allégement
de la dette*
- 264 **Études**
Gouvernance du FMI

Calendrier

SEPTEMBRE

1-2 Réunion ministérielle de l'APEC sur les petites et moyennes entreprises, Daegu, République de Corée

3 Gouvernement de Singapour – Séminaire de haut niveau sur l'intégration financière régionale, Singapour

6-7 Séminaire de haut niveau du FMI : «La stabilité financière : défis pour les banques centrales et les autorités de surveillance», Washington

7 Visite du Directeur général, Rodrigo de Rato, à Séoul, République de Corée

8 Forum économique du FMI : «La conditionnalité du FMI : un

peu, beaucoup, pas du tout?», Washington

8-9 Réunion des ministres des finances de l'APEC, Jeju, République de Corée

14-16 Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur les suites données à la Déclaration du Millénaire, New York

19-23 Séminaire du FMI à l'intention des parlementaires de Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine et Serbie-et-Monténégro, Institut multilatéral de Vienne, Autriche

22-23 Forum mondial sur les conventions fiscales et les prix de transfert, Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, Paris, France

24-25 Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington

26-30 Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Vienne, Autriche

27-30 Réunion du groupe de travail international sur l'harmonisation de la comptabilité du secteur public, FMI, Washington

OCTOBRE

15-16 Réunion des ministres des finances du Groupe des Vingt et des gouverneurs de la banque centrale, Beijing, Chine

19 Forum du livre du FMI, Pietra Rivoli, *Travels of a T-shirt in the Global Economy: An Economist Examines the Markets, Power, and Politics of World Trade*, Washington

NOVEMBRE

3-4 Sixième conférence annuelle de recherche Jacques Polak, Washington

4-5 Quatrième Sommet des Amériques, Mar del Plata, Argentine

16-18 Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis, Tunisie

27-29 Forum économique mondial, Sommet économique indien, New Delhi, Inde

DÉCEMBRE

13-18 Sixième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, Hong Kong (RAS)

Conseil d'administration

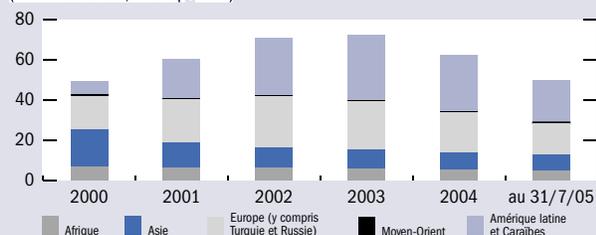
On trouvera un calendrier à jour des réunions du Conseil d'administration du FMI à <http://www.imf.org/external/np/sec/bc/eng/index.asp>.

Boussole

Données financières du FMI

Total des crédits et des prêts du FMI, par région

(milliards de DTS; fin de période)

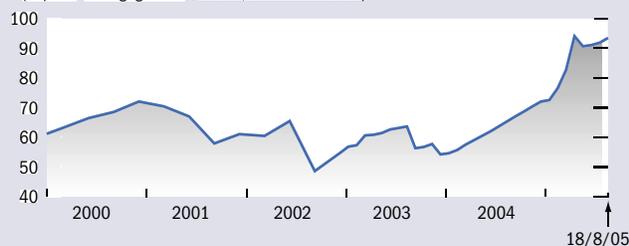


Taux des principales monnaies en DTS

	24 août 2005	Il y a un an
Euro	1,199	1,205
Yen	161,890	160,822
Livre sterling	0,816	0,810
Dollar EU	1,464	1,463

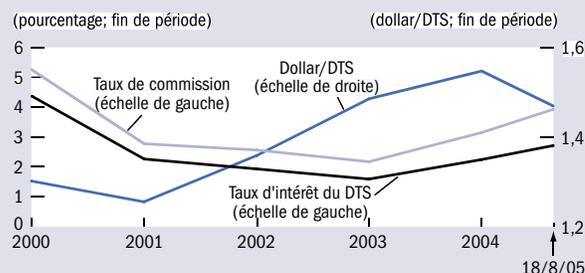
Ressources disponibles du FMI

(capacité d'engagement à un an; milliards de DTS)



Évolution des taux

Taux d'intérêt du DTS, taux de commission sur l'encours des prêts non concessionnels et taux dollar/DTS



Les droits de tirage spéciaux du FMI

Le droit de tirage spécial (DTS) est un avoir de réserve international créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des États membres. Les DTS

sont alloués à chaque État membre en proportion de sa quote-part. Le DTS sert aussi d'unité de compte au FMI et à plusieurs autres organisations internationales. Sa valeur est déterminée en fonction d'un panier des principales monnaies internationales.

Le FMI dresse le premier bilan économique de l'Iraq en 25 ans

Dans sa première revue de l'économie iraquienne en un quart de siècle, le Conseil d'administration du FMI félicite les autorités «d'avoir établi et maintenu une certaine stabilité macroéconomique dans un contexte extrêmement difficile, et d'avoir lancé des réformes structurelles»; mais il signale que l'économie reste fragile et beaucoup reste à faire.

Depuis la mi-2003, le FMI a fourni à l'Iraq de l'assistance technique et des conseils en matière de réforme macroéconomique, et en septembre 2004, il a approuvé une aide d'urgence postconflit d'environ 430 millions de dollars visant à stabiliser la situation macroéconomique et à entreprendre de vastes réformes structurelles.

Dans une analyse récente, les services du FMI constatent que l'économie iraquienne a fait un bond de 50 % en 2004 (grâce

surtout à la production pétrolière), mais la croissance ralentit en 2005, aucune hausse notable de la production pétrolière n'étant envisagée. L'inflation, qui avait atteint un sommet au second semestre de 2004, reste faible en 2005. Après un vif essor l'année dernière, les réserves internationales se sont relativement stabilisées en 2005. La parité entre la monnaie nationale et le dollar a été assez stable, mais les autorités doivent être prêtes à ajuster la politique monétaire pour respecter les contraintes de l'arrimage.

Réformes importantes en suspens. La reconstruction ainsi que le renforcement des institutions et des capacités ont progressé plus lentement que prévu. En conséquence, les services ont souligné que l'Iraq n'a pas les moyens de préserver son très coûteux système de subventions, dont l'une des plus onéreuses concerne le prix de l'essence. Cette subvention encourage la contrebande et la corruption et prive le pays de ressources qui seraient plus utiles dans la réhabilitation des systèmes d'éducation et de santé et la satisfaction des besoins de sécurité. En matière budgétaire, poursuit le rapport, il est essentiel que le gouvernement iraquien privilégie la reconstruction.

En ce qui concerne les autres priorités de réforme, il s'agit principalement d'établir un système de paiement efficace, de développer un système bancaire fonctionnel, de formuler des stratégies de restructuration des entreprises publiques et de restructurer les dispositifs de protection sociale. ■

Iraq	2004		2005		2006 Proj.
	AUPC ¹	Est.	AUPC ¹	Rév. Proj.	
	(variation en pourcentage)				
PIB réel	51,7	46,5	16,7	3,7	16,8
IPC	7,0	32,0	15,0	20,0	12,0
	(pourcentage du PIB)				
Dépenses	133,5	121,3	125,4	115,4	92,3
Solde budgétaire global (dons inclus)	-42,9	-40,8	-27,7	-27,7	-4,3
	(millions de dollars EU)				
Réserves internationales	5.691	7.902	8.289	9.602	10.995

¹Projections du programme d'aide d'urgence postconflit.

Sources : autorités iraqiennes; estimations des services du FMI.

La Lettonie doit contenir la demande pour rester compétitive

Pendant une bonne partie de la décennie écoulée, la Lettonie a affiché un taux de croissance supérieur à celui des autres nouveaux pays de l'Union européenne et contenu l'inflation à un niveau modeste. Ce résultat est attribuable à de bonnes politiques macroéconomiques et de vastes réformes structurelles, couronnées par l'accession du pays à l'UE en 2004 et son entrée dans le mécanisme de change européen II (MCE II) fin avril 2005. Par contre, le PIB par habitant reste le plus faible dans l'UE, l'inflation et le déficit courant sont en hausse, et la dette extérieure brute augmente sensiblement, constate le FMI dans son évaluation économique annuelle. Le Conseil d'administration du FMI se réjouit des bons résultats de la Lettonie; mais, prévient-il, en vue de l'adoption de l'euro début 2008, il est essentiel de prendre des mesures judicieuses pour maîtriser l'inflation et préserver la compétitivité extérieure. Pour parer à la surchauffe de l'économie, le Conseil recommande une orientation budgétaire largement neutre en 2005.

Lettonie	2001	2002	2003	2004	Proj. 2005
		(variation en pourcentage)			
PIB réel	8,0	6,4	7,5	8,5	7,8
IPC (fin de période)	3,2	1,4	3,6	7,2	6,2
	(pourcentage du PIB)				
Dette totale des administrations publiques ¹	13,8	13,3	13,4	13,2	13,5
Crédit intérieur (hors administrations)	50,4	36,5	37,3	40,0	37,5
Solde courant	-8,9	-6,5	-8,6	-12,3	-10,5

¹Hormis la dette garantie par l'État.

Sources : autorités lettones; estimations et projections des services du FMI.

Le rééquilibrage budgétaire à moyen terme serait en outre souhaitable pour freiner l'accumulation de la dette extérieure et préfinancer le coût de la réforme des pensions en cours.

Étant donné que l'expansion rapide du crédit intensifie les pressions de la demande, le Conseil salue la décision de la Banque de Lettonie de relever les taux d'intérêt et de durcir les règles en matière de réserves obligatoires par rapport à l'année écoulée. Toutefois, le MCE II limitant la marge nécessaire à une politique monétaire indépendante, le Conseil préconise d'autres mesures pour ralentir l'essor du crédit, notamment l'élimination des échappatoires relatives aux gains en capital, qui alimentent peut-être la flambée du crédit hypothécaire. Afin de préserver la solidité du secteur financier, il prône la surveillance étroite des normes du crédit bancaire et des engagements en devises. Les changements récents dans la lutte contre le blanchiment des capitaux viennent à point nommé, de même que la demande des autorités concernant un Rapport sur l'observation des normes et codes pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le Conseil estime que l'accélération récente des salaires menace la compétitivité et la croissance futures, d'où la nécessité de mesures visant à contenir l'inflation des salaires et des prix tout en préservant la flexibilité du marché du travail. Pour soutenir la croissance vigoureuse, le Conseil recommande de réduire le prélèvement fiscal pour les gagne-petit et de rendre le système éducatif plus sensible aux besoins de compétences des employeurs, tout en assurant une affectation rationnelle des fonds de l'UE. ■

Sri Lanka : croissance économique vigoureuse, mais risque d'inflation

L'économie de Sri Lanka a largement soutenu son rythme de croissance depuis le début de 2004, même si sa politique monétaire et budgétaire accommodante a aggravé les pressions inflationnistes, déclare le FMI dans sa revue économique annuelle. Le Conseil d'administration félicite le gouvernement d'avoir déployé des secours rapides et efficaces pour faire face aux pertes de vies, à la souffrance et aux dégâts causés par le tsunami de décembre 2004. Le principal défi sera de gérer les activités de reconstruction avec efficacité et transparence tout en préservant la stabilité économique.

En 2004, la croissance a été impulsée par la demande intérieure, et surtout par le bon niveau de l'investissement privé, qui a contribué à accélérer la croissance des importations. Les exportations de biens et services ont également grimpé, soutenues par le secteur textile et le tourisme, mais la hausse des prix du pétrole et la sécheresse ont freiné la croissance. Néanmoins, les perspectives à court terme restent positives, les activités de reconstruction et la vigueur du secteur agricole devant compenser l'impact négatif du tsunami sur la pêche et le tourisme.

Notant que l'importance récente des déficits budgétaires et de la dette publique est une source éventuelle d'instabilité macroéconomique, le Conseil recommande des mesures vigoureuses de rééquilibrage budgétaire. Il encourage les autorités à améliorer la gestion

de la dette, à renoncer au financement du budget par la banque centrale, à lancer une réforme fiscale approfondie, et à réorienter les dépenses vers des projets prioritaires d'infrastructure et de lutte contre la pauvreté.

En dépit des actions récentes de la banque centrale visant à resserrer la politique monétaire et à améliorer la transparence, l'inflation reste élevée et les agrégats de la monnaie et du crédit continuent de grimper rapidement. Le Conseil recommande de resserrer la politique monétaire à un rythme approprié pour signaler la détermination de la banque centrale à juguler l'inflation. Malgré quelques progrès en matière de réforme structurelle, des problèmes persistent, notamment pour certaines entreprises publiques clés. ■

Sri Lanka	2001	2002	2003	Est. 2004	Proj. 2005
	(variation en pourcentage)				
PIB réel	-1,5	4,0	6,0	5,4	5,3
IPC moyen	12,1	10,2	2,6	7,9	14,0
	(pourcentage du PIB)				
Déficit budgétaire global	-10,8	-8,9	-8,3	-8,2	-8,2
Solde extérieur courant	-1,1	-1,4	-0,4	-3,2	-5,6

Sources : autorités de Sri Lanka; estimations des services du FMI.

L'économie angolaise se raffermit après des années de conflit

Depuis la fin d'un violent conflit en avril 2002, près de 4 millions d'Angolais déplacés ont rejoint leurs collectivités, appuyés par une initiative gouvernementale visant à fournir une aide alimentaire et humanitaire d'urgence. Mais il reste beaucoup à faire pour combattre la pauvreté généralisée, améliorer la situation sociale et sanitaire, rebâtir et moderniser l'infrastructure matérielle. De plus, le pays est sorti du conflit civil avec une lourde dette, une masse salariale excessive dans le secteur public, et des institutions largement incontrôlées qui dominent des secteurs clés de l'économie.

L'évolution économique récente est favorable grâce principalement à la hausse de la production pétrolière (qui représente la moitié du PIB) et des cours du pétrole. Le PIB s'est accru de 11 % en 2004. En dehors du secteur extractif, l'économie a affiché une croissance de 9 %. L'inflation et le déficit budgétaire ont marqué un net recul en 2004 et le compte extérieur courant a enregistré un excédent considérable. Toutefois, en raison de l'accroissement continu des emprunts

du secteur public, la dette extérieure du pays représentait encore l'équivalent de la moitié du PIB à la fin de 2004.

En examinant la revue annuelle de l'économie angolaise par les services du FMI en mars, le Conseil d'administration a félicité les autorités d'avoir mené à bien leur programme humanitaire et de réinsertion postconflit; d'avoir mis fin aux déficits budgétaires énormes, à la création de monnaie, et à une inflation élevée; et d'avoir pris des mesures initiales pour améliorer la transparence. Le Conseil reconnaît que l'Angola peut réaliser un revenu moyen élevé s'il gère rationnellement ses abondantes richesses pétrolières et autres. Pour ce faire, il peut adopter officiellement un cadre budgétaire à moyen terme, améliorer les procédures de contrôle des dépenses et renforcer vigoureusement la gouvernance.

Sur le plan budgétaire, le Conseil est favorable à l'idée d'accroître les dépenses d'infrastructures et de services sociaux; certains administrateurs recommandent de réorienter les dépenses énormes consacrées à la masse salariale de la fonction publique et de l'armée. Le Conseil salue l'intention des autorités d'éliminer les subventions aux carburants, mais souligne l'importance d'accompagner ces mesures par des actions visant à protéger les ménages à faible revenu. Il préconise par ailleurs des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité et développer le secteur privé non pétrolier, y compris la rationalisation de la fonction publique et l'amélioration des mécanismes d'exécution des contrats. Enfin, pour appuyer les efforts de lutte contre la pauvreté, il recommande l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté clairement articulée et efficace. ■

Angola	2001	2002	2003	Est. 2004	Proj. 2005
	(variation en pourcentage) ¹				
PIB réel	3,1	14,4	3,4	11,2	13,8
Production du secteur pétrolier	-1,0	20,6	-2,1	13,9	17,6
IPC (fin de période)	116,0	106,0	77,0	31,0	15,0
Solde global des administrations publiques ²	-3,6	-9,4	-7,1	-4,0	3,7
Ratio service de la dette publique extérieure/exportations ³	141,1	40,0	39,0	23,4	18,5

¹Sauf indication contraire.

²Base engagements, dons exclus; en pourcentage du PIB.

³Ratio en pourcentage des exportations, hors dépenses liées au pétrole.

Sources : autorités angolaises; estimations des services du FMI.

Les Émirats recueillent les fruits des réformes économiques et de politiques prudentes

Ces dernières années, une stratégie de développement extravertie, une bonne gestion macroéconomique, et un climat des affaires convivial ont contribué à une croissance robuste aux Émirats arabes unis. L'année dernière, la croissance a atteint 7,8 %, résultat impressionnant largement attribuable au vif essor des exportations dans les secteurs pétrolier et non pétrolier, qui ont bénéficié d'une dépréciation réelle de la monnaie nationale et d'une forte demande des marchés d'exportation, déclare le FMI dans son bilan économique annuel. La bonne tenue des recettes pétrolières reflète non seulement l'envolée des cours du pétrole, mais aussi la hausse marquée des volumes d'exportation.

La croissance dans les Émirats est généralisée; la plupart des secteurs de l'économie affichent des records historiques, l'activité manufacturière venant en tête, suivie des services et des BTP. Le renforcement des variables économiques fondamentales a dopé la confiance des investisseurs, stimulant l'investissement intérieur et extérieur dans les secteurs manufacturier et à forte consommation d'énergie. Les perspectives à moyen terme devraient rester favorables, l'économie étant bien placée pour consolider les récents gains découlant des prix élevés du pétrole.

Le Conseil d'administration du FMI salue les progrès soutenus du gouvernement dans la diversification et la réforme de l'économie, qui ont rehaussé sa capacité de parer à des chocs exogènes. Afin de préserver la croissance, les autorités doivent prendre des mesures supplémentaires pour libéraliser l'économie et poursuivre les réformes structurelles, en éliminant notamment les obstacles à l'investissement

Émirats arabes unis	2002	2003	Prél. 2004	Proj. 2005
	(variation en pourcentage)			
PIB réel	2,6	11,6	7,8	7,3
IPC	2,9	3,1	4,6	6,0
	(milliards de dollars EU)			
Exportations de biens et services	52,5	67,3	82,3	103,4
Exportations de pétrole brut	16,6	22,1	29,6	41,5

Sources : autorités des Émirats arabes unis; estimations des services du FMI.

étranger qui subsistent à l'extérieur des zones franches et en améliorant l'employabilité à long terme de la main-d'œuvre nationale par la formation et l'éducation.

Dans les domaines budgétaire et monétaire, le Conseil se félicite de la poursuite de politiques prudentes par les autorités, mais il prévient que la forte hausse du prix des actifs sur les marchés immobilier et boursier et les pressions inflationnistes naissantes requièrent une vigilance soutenue. Tout en projetant une amélioration du solde budgétaire global, le Conseil souligne la nécessité d'une coordination budgétaire accrue entre les différents émirats et l'État fédéral. Il importera aussi d'élargir l'assiette fiscale et de réduire la dépendance de l'État envers les recettes pétrolières et gazières.

S'agissant du secteur financier des Émirats, qui deviennent progressivement une plaque tournante régionale, le Conseil note que le secteur bancaire reste solide grâce à un contrôle efficace, mais il faudra rationaliser et consolider le dispositif de surveillance du marché des capitaux et des institutions non bancaires. ■

Slovénie : en bonne voie pour accéder à l'euro en 2007

L'économie de la Slovénie affiche de bons résultats depuis l'accession du pays à l'Union européenne et au mécanisme de change européen II (MCE II) en 2004, déclare le FMI dans sa revue économique annuelle. La croissance est tirée par une forte augmentation de la demande extérieure nette et le rythme de progression de la demande intérieure est constant. La consommation privée s'est accrue et les exportations ont augmenté sensiblement, reflétant l'essor de la demande d'importations chez les principaux partenaires commerciaux. En revanche, l'investissement a ralenti et la dette extérieure totale a gonflé en raison de l'accroissement du financement extérieur dans le secteur bancaire.

Suite à l'entrée de la Slovénie dans le MCE II, le cadre monétaire a évolué et la situation monétaire s'est resserrée. Le Conseil d'administration du FMI signale qu'en raison du degré de convergence réelle avec les autres économies de l'UE, la Slovénie est bien placée pour

adopter l'euro début 2007. Toutefois, des risques persistent. La désinflation continue, mais il sera très difficile de respecter le critère de Maastricht en matière d'inflation et de contenir celle-ci à un niveau faible après l'adoption de l'euro. Par ailleurs, les autorités devront faire face aux répercussions budgétaires du vieillissement de la population.

Le déficit des administrations publiques en 2004 étant inférieur à celui prévu au budget, le Conseil félicite les autorités de persévérer dans l'application d'une politique budgétaire prudente. Mais il faudra poursuivre l'assainissement des finances publiques afin de créer une marge de sécurité suffisante pour respecter le niveau de déficit envisagé dans le Pacte de stabilité et de croissance de l'UE en cas de difficultés conjoncturelles. Le Conseil invite les autorités à accroître la flexibilité du budget et signale la proportion relativement élevée des dépenses non discrétionnaires dans le budget global.

Les efforts soutenus des autorités en matière de réformes structurelles ont largement contribué à la croissance économique, mais beaucoup reste à faire pour assouplir le marché du travail, mener à bien les privatisations et promouvoir la concurrence sur les marchés de l'électricité, du gaz et des télécommunications. ■

Slovénie	2002	2003	2004	Proj. 2005	Proj. 2006
	(variation en pourcentage)				
PIB	3,3	2,5	4,6	3,9	4,0
Demande intérieure	2,3	4,7	4,7	3,8	3,8
IPC moyen	7,5	5,6	3,6	2,6	2,5
	(pourcentage du PIB)				
Solde global des administrations publiques	-1,5	-1,4	-1,4	-1,3	N/D
Dette extérieure	48,9	54,1	59,4	62,1	64,8

Sources : autorités slovènes; calculs et projections des services du FMI.

Pour en savoir plus, lire les notes d'information au public n° 05/117 (Iraq), n° 05/109 (Lettonie), n° 05/102 (Sri Lanka), n° 05/85 (Angola), n° 05/89 (Émirats arabes unis) et n° 05/97 (Slovénie) sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Les TIC transforment aussi les économies en développement

L'essor des technologies de l'information et de la communication (TIC) est en train de révolutionner l'économie mondiale. La plupart des observateurs se limitent à l'impact de ces technologies sur les pays industrialisés et quelques pays à revenu intermédiaire; mais, selon Markus Haacker, économiste au Département Afrique du FMI, elles jouent également un rôle clé dans les économies émergentes et en développement. Dans les pays à faible revenu, les ventes de matériel informatique, exprimées en pourcentage du PIB, sont souvent plus élevées que dans la plupart des pays les plus avancés, et la forte expansion du téléphone cellulaire est en train de transformer les communications de façon spectaculaire.

Les innovations en matière de TIC ont remodelé la structure du commerce mondial de biens et services et créé de nouvelles possibilités de développement économique. Par exemple, elles ont déclenché une fragmentation accrue des processus de production. La délocalisation des processus de production à forte intensité de main-d'œuvre (à un degré qui aurait semblé inconcevable il y a quelques décennies) permet désormais aux pays à faible revenu de jouer un rôle croissant dans l'activité manufacturière mondiale. Les administrations publiques subissent également des transformations, et une grande partie de l'assistance technique du FMI consiste maintenant à aider les

pays membres à établir de nouveaux logiciels dans de nombreux domaines.

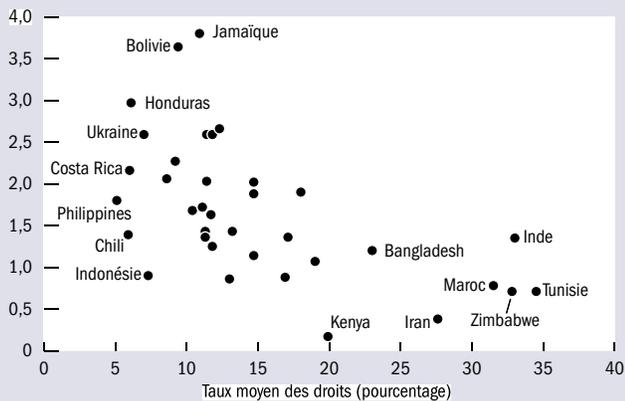
À quelle vitesse les pays à faible revenu adoptent-ils les innovations technologiques, et quelles en sont les répercussions économiques? Malheureusement, les données sont rares, anecdotiques, ou reposent sur des études de cas difficilement généralisables. Bien des activités rendues possibles par les TIC nécessitent l'utilisation de matériel informatique. Il est donc édifiant d'examiner les ventes de ces produits dans divers pays, et surtout de comparer les ventes de matériel (des ordinateurs par exemple) d'un pays à l'autre et de cerner les facteurs économiques qui déterminent les différences observées.

Cette démarche est certes efficace pour les technologies de l'information, mais son efficacité est limitée en ce qui concerne les technologies de la communication. La structure des prix pour l'accès à ces dernières est plus complexe; par exemple, elle intègre l'achat du matériel et divers types d'accords de services. Pour cette raison, la plupart des observateurs s'en tiennent uniquement au nombre de lignes fixes et d'abonnements à la téléphonie mobile. De plus, les services de communication n'étant offerts que par une poignée de fournisseurs (souvent un seul dans le cas des lignes fixes), il est également utile d'examiner le rôle de la structure du marché et l'impact des nouvelles technologies sur cette structure.

La hausse des tarifs se traduit par la baisse des ventes

La disparité des tarifs explique celle des ventes de matériel informatique d'un pays à l'autre.

(ventes de matériel, en pourcentage du PIB)



Note : L'échantillon de données couvre 36 pays au PIB par habitant inférieur à 5.000 \$.
Source : calculs de l'auteur à partir des données fournies par la World Information Technology and Services Alliance.

L'expansion des ventes de matériel informatique

Les études actuelles s'accordent sur le fait que la consommation de produits informatiques est relativement plus forte dans les pays à revenus élevés et que les achats de matériel informatique en proportion du PIB (hormis certains cas spéciaux comme les principaux producteurs) augmentent avec le PIB par habitant. Les données sur les ventes de matériel à 69 pays confirment cette assertion pour les pays dont le PIB par habitant dépasse 5.000 dollars EU, contrairement aux pays qui n'atteignent pas ce seuil. Certains des pays aux dépenses informatiques les plus élevées en proportion du PIB sont en fait des pays à faible revenu.

Parallèlement, la grande dispersion des dépenses parmi les pays à faible revenu rend perplexes. Pour ce groupe en effet, le rapport entre les dépenses informatiques et le PIB par habitant n'est pas évident. À quoi tient une telle disparité entre ces pays? Probablement au prix des produits informatiques. Même s'il n'existe pas de données sur les prix effectifs que paient les importateurs (mais pas de façon systématique d'un pays à l'autre), les tarifs moyens permettent une certaine approximation. De fait, la grande disparité des tarifs semble expliquer dans



À Kinshasa (République démocratique du Congo) l'utilisation du téléphone cellulaire a littéralement explosé ces dernières années, alimentée par la concurrence entre opérateurs étrangers tels que Celtel et Vodacom (Afrique du Sud).

une large mesure les différences entre les pays en ce qui concerne les ventes de matériel informatique (voir graphique, page 254).

Il importe en outre de noter que les niveaux des ventes de matériel informatique aux pays à faible revenu et aux pays à revenu élevé sont comparables en pourcentage du PIB, bien que les premiers aient des marchés plus étroits; de plus, les coûts de transaction étant plus élevés, l'utilisateur final paye probablement plus cher son matériel informatique. Par ailleurs, l'infrastructure nécessaire pour maximiser l'efficacité du matériel informatique (communication fiable et approvisionnement énergétique ininterrompu) fait souvent défaut dans certains pays dont le PIB est relativement faible.

L'essor de la téléphonie mobile

Les technologies modernes ont également modifié en profondeur l'accès aux télécommunications dans les pays à faible revenu. L'illustration la plus spectaculaire en est sans doute l'expansion de la téléphonie mobile. En Afrique par exemple, le nombre d'abonnés au téléphone a presque quadruplé (un facteur de croissance de 3,7) en cinq ans seulement (1998–2003), résultat largement attribuable à l'explosion du nombre d'abonnés au téléphone cellulaire. Ce nombre a grimpé de 65 % par an (douze fois plus en cinq ans), les lignes fixes n'affichant qu'une hausse annuelle de 8 %. En termes relatifs, le nombre d'abonnés au téléphone est passé de 2,8 à 9,2 pour 100 habitants sur cette période, la téléphonie mobile représentant 90 % de cette hausse. Le cellulaire représente déjà 67 % de l'ensemble des abonnés en Afrique, qui devient ainsi la région du monde utilisant le plus le téléphone cellulaire.

Cependant, à l'échelle mondiale et d'un pays à l'autre, la situation est plus complexe. Dans le monde entier, le cellulaire représente l'essentiel de la hausse du nombre d'abonnés au téléphone depuis quelques années, avec un taux de croissance annuelle de 33 %, contre 6,6 % pour le téléphone fixe. De plus, il existe apparemment une nette corrélation entre l'accès aux services de communication et le revenu par habitant. En revanche, moins évident est le rôle du cellulaire dans les pays à faible revenu, où sa part du total des abonnements au téléphone varie de 0 % à près de 100 %. Pourquoi cet écart extraordinaire?

Pour deux raisons principales. La première est le choix du moment. Dans un premier temps, le nombre d'abonnés au téléphone cellulaire augmente souvent très vite. Si un pays a quelques années de retard dans la mise en place d'un réseau de téléphonie cellulaire, la proportion d'utilisateurs semble nettement inférieure par rapport aux pays qui ont pris de l'avance dans la modernisation de leurs réseaux. En Afrique du Sud par exemple, la proportion des abonnés au cellulaire est passée d'un tiers à deux tiers en quatre ans seulement.

La deuxième explication tient à la structure du marché des communications. Sur les 21 pays africains pour lesquels des données cohérentes existent, 20 n'ont qu'un fournisseur national de lignes fixes; dans 15 de ces pays, l'opérateur dominant appartient quasiment ou entièrement à l'État. Les marchés des services de téléphonie cellulaire sont très différents : il existe en moyenne 2,3 fournisseurs nationaux, et sur 48 fournisseurs nationaux, 32 sont contrôlés par des sociétés multinationales, et 12 seulement (dont 4 monopoles) par les pouvoirs publics.

Le marché de la téléphonie cellulaire est donc beaucoup plus compétitif que celui de la téléphonie fixe. Pour le groupe de 21 pays africains susmentionnés, nous constatons que la multiplication des fournisseurs de services accroît la part de marché du cellulaire. En moyenne, chaque nouveau participant relève d'environ 6 points de pourcentage la part du cellulaire dans le total des abonnements au téléphone. Bien que le nombre de fournisseurs de services de téléphonie cellulaire dépende également de certains facteurs économiques (par exemple la taille du marché), cela n'affecte pas la demande relative du service cellulaire, et la corrélation observée reflète donc sans doute le surcroît de concurrence.

Pour les décideurs, les conséquences sont évidentes. L'accès aux technologies de l'information et de la communication dépend de la structure du marché de chaque pays, représentée par les tarifs moyens ou le nombre de concurrents. L'élimination de politiques commerciales restrictives ou anticoncurrentielles dans le secteur des communications peut donc améliorer l'accès aux TIC dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. ■

Quel avenir pour les blocs monétaires en Afrique?

Si les avantages des unions monétaires restent sujets à débat, les coûts de transaction liés au change et les risques de fluctuation des taux sont souvent cités comme des obstacles à une plus grande intégration régionale des échanges et des investissements. Dans une récente étude, Étienne Yéhoué (Institut du FMI) examine les perspectives de création de blocs monétaires dans la région et s'interroge sur l'éventualité d'une monnaie africaine unique. Jacqueline Irving du Bulletin s'est entretenue avec lui sur ses conclusions.

BULLETIN DU FMI : Comment expliquer le regain d'intérêt pour les unions monétaires en Afrique?

M. YÉHOUÉ : Après le lancement de l'euro en 1999, une nouvelle volonté politique semble se dessiner. Par exemple, l'Organisation de l'unité africaine a subi des réformes qui ont finalement abouti à la création de l'Union africaine (UA) en 2001. L'UA a notamment pour vocation d'approfondir l'intégration régionale et vise notamment à créer une monnaie unique d'ici 2021 à partir de la fusion des unions monétaires sous-régionales.

BULLETIN DU FMI : Quels sont les objectifs de vos travaux et, en l'occurrence, quelle a été votre démarche?

M. YÉHOUÉ : Je veux avant tout savoir s'il y a une justification économique à la base d'une monnaie unique. Pour ce faire, j'ai appliqué un modèle théorique que j'ai mis au point et utilisé pour la première fois lors de précédentes études sur l'Union économique et monétaire européenne. Ce modèle part de l'hypothèse qu'un bloc monétaire est le produit d'une expansion dynamique et progressive. L'idée de base est que plus un pays a d'échanges avec les pays membres d'un bloc, plus vite il aura la possibilité d'adhérer lui-même à ce bloc. Qui plus est, à mesure que ce bloc grandit en nombre, il acquiert une force d'inertie qui attire d'autres membres.

Dans ce type d'étude, le profil des échanges commerciaux revêt une grande importance, car le développement des relations commerciales entre deux pays d'une même union monétaire a pour effet d'accroître les avantages marginaux issus d'une réduction des coûts de transaction et des incertitudes liées aux fluctuations des taux de change.

J'ai d'abord examiné l'UEMOA, la CEMAC et la zone rand en Afrique australe (Zone monétaire commune) durant la période 1960–2000. Mes travaux ont en outre porté sur certaines économies nationales pouvant servir de «points d'ancrage» potentiels d'une nouvelle union monétaire.

BULLETIN DU FMI : L'adoption de l'euro par un sous-groupe de pays membres de l'Union européenne marquait l'aboutissement d'un long processus de rapprochement des institutions et des politiques. Le point de départ avait été la mise en commun des ressources en charbon et en acier de l'Allemagne et de la France au début des années 50, puis les politiques commerciales communes, lesquelles ont ensuite cédé le pas à d'autres initiatives supranationales. La démarche de l'UA est-elle comparable?

M. YÉHOUÉ : Dans le cas de l'Afrique le processus sera également très lent. Si l'on s'en tient au degré de convergence des politiques économiques, la situation n'est pas très encourageante. Cela dit, il y a une ferme volonté politique et donc tout est possible.

La rationalité économique est importante pour former une union monétaire, mais cela ne suffit pas. En Europe, la volonté politique a été déterminante. D'un point de vue économique, ce qui constitue aujourd'hui la zone euro n'a pas toujours été perçu comme un espace optimal pour une union monétaire, mais l'euro a vu le jour et pour l'instant c'est une réussite. À mon avis, s'il y a une volonté politique, la monnaie africaine unique pourrait finir par se matérialiser.

Difficile, cependant, de trouver des arguments à l'appui d'une monnaie unique préconisée par l'UA dans l'évolution historique du commerce intra-africain et des mouvements relatifs des prix et de la production. Du profil des échanges commerciaux se dégagent plutôt trois blocs : un premier en Afrique de l'Ouest, un deuxième axé sur l'Afrique du Sud et englobant l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, et un troisième en Afrique centrale.

Étienne Yéhoué

BULLETIN DU FMI : Mais le Ghana, la Gambie, la Guinée, le Nigéria et la Sierra Leone — qui tentent de créer une deuxième zone monétaire en Afrique de l'Ouest — ne parviennent pas à tenir les divers critères de convergence économique préalables à l'adoption d'une monnaie commune. La date butoir de juillet 2005 vient d'être repoussée à 2009. La gestation de ces blocs sous-régionaux sera, elle aussi, particulièrement lente?

M. YÉHOUÉ : Oui, ces pays auront besoin de plus de temps pour améliorer leurs politiques macroéconomiques et les faire converger. Avec plus de discipline, il leur sera plus facile de fusionner ensemble avec les huit pays membres de l'UEMOA

et d'adopter une monnaie commune en Afrique de l'Ouest. Certes, une économie comme celle du Nigéria, un gros exportateur de pétrole, ne présente qu'une très faible corrélation avec celle des quatre autres pays. Hormis le Nigéria, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA pourraient aller grossir les rangs de cette union. Mais le Nigéria fait preuve d'une ferme volonté politique et on ne saurait donc écarter l'apparition d'une union monétaire sous-régionale plus vaste en Afrique de l'Ouest.

BULLETIN DU FMI : Dans votre document vous dites que plus il y a d'échanges entre les pays et plus ils ont de chances de former une union monétaire. Or, en Afrique le commerce intra-régional est relativement peu actif si on le compare, par exemple, à celui de la zone euro.

M. YÉHOÛÉ : Si l'on s'en tient à l'histoire des relations commerciales, il n'y a, à l'évidence, rien qui sous-tende la construction d'un bloc monétaire en Afrique. Les échanges entre la Zone monétaire commune et les autres pays d'Afrique australe sont certes considérables par rapport à ceux des autres sous-régions, mais globalement le commerce intra-africain est très faible. Il y a peu de chances de voir se constituer une union monétaire à partir des seules considérations commerciales. En revanche, une union monétaire peut, *a posteriori*, avoir un effet positif sur les échanges entre ses membres. Il faut également savoir qu'une bonne part du commerce extérieur échappe aux statistiques. Par exemple, les flux entre le Bénin et le Nigéria sont certainement plus importants que ne l'indiquent les données officielles.

BULLETIN DU FMI : On dit souvent qu'une monnaie commune a cela d'avantageux qu'elle réduit les risques et les coûts de transaction liés aux fluctuations des taux de change, obstacles au commerce intrarégional et à l'investissement direct étranger (IDE). Mais pour mettre véritablement en valeur les avantages d'une monnaie africaine commune — à l'échelle d'un groupe de pays ou bien à celle du continent — ne faudrait-il pas d'abord améliorer considérablement les transports et l'infrastructure?

M. YÉHOÛÉ : Oui, une bonne gestion macroéconomique ne suffit pas à développer le commerce intrarégional ni à attirer l'IDE. Prenons l'exemple des pays de la zone franc de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale : ces deux unions fonctionnent depuis 1948 avec des politiques macroéconomiques stables et un faible degré d'inflation. Or, elles n'ont

pas tellement réussi à attirer l'IDE ni à intensifier les échanges intrarégionaux par rapport aux autres unions monétaires de la planète. Il faut effectivement plus, et notamment une bonne infrastructure et de bons transports, faute de quoi il est plus coûteux d'échanger des biens et d'avoir une quelconque activité commerciale. C'est justement ce qui bloque le commerce intra-africain et dissuade les investisseurs, à moins que ces derniers ne misent sur les ressources naturelles, où les rendements tendent à être élevés. Il faut aussi que les pays africains développent leur secteur privé pour attirer davantage l'IDE.

BULLETIN DU FMI : Vous voyez dans l'euro un bon ancrage pour une éventuelle union monétaire africaine. Mais ce rattachement serait-il optimal pour les exportateurs de matières premières? N'auraient-ils pas avantage à bénéficier d'une certaine souplesse dans leurs taux de change? Certains observateurs estiment qu'un panier de devises — avec l'euro, le dollar et éventuellement le yen — protégerait contre les fortes fluctuations de la parité dollar-euro.

M. YÉHOÛÉ : Une union monétaire n'a pas nécessairement besoin d'une monnaie d'ancrage. Cela dit, si les pays membres d'une future union optaient pour cette formule, il faudrait qu'ils analysent les relations commerciales du bloc avec le reste du monde. L'Afrique commerce beaucoup plus avec la zone euro qu'avec les États-Unis ou le Japon. Certes, lorsqu'un pays décide de rattacher sa monnaie à une autre, il renonce à la possibilité de jouer sur la politique monétaire pour parer aux chocs réels. Du reste, nombreux sont les pays qui se sont trouvés dans cette situation et ont subi des chocs considérables des termes de l'échange. Il importe donc de mettre en place un mécanisme d'assurance budgétaire au niveau régional, de telle sorte qu'un pays frappé par un choc asymétrique puisse recevoir des transferts budgétaires temporaires. En l'absence d'un mécanisme de partage des risques entre pays membres d'une union monétaire, ceux-ci risqueront de s'en détacher s'ils souffrent de chocs asymétriques. ■



M. Yéhoué : «Une union monétaire peut, *a posteriori*, avoir un effet positif sur les échanges entre ses membres.»

Eugène Sazav/FMI

Le document de travail du FMI n° 05/45, intitulé *On the Pattern of Currency Blocs in Africa*, est disponible au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions à la page 264. Le texte complet peut aussi être consulté sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Le poids de l'héritage soviétique

Plus de quinze ans après la chute du mur de Berlin, les pays en transition d'Europe centrale ou orientale et de l'ex-URSS continuent de souffrir du manque à produire qu'ils ont subi pendant les premières années de la transition. Un récent document de travail du FMI analyse les profonds écarts entre les baisses de production dans ces pays à partir essentiellement de deux facteurs majeurs : les conflits armés et la qualité des institutions, et constate que ces écarts tiennent, à raison de 60 %, aux différences dans l'étendue des conflits et la qualité des institutions.

Au début de la transition, la production a diminué dans les 25 pays d'Europe centrale ou orientale et de l'ex-URSS. D'après les nombreux travaux sur le sujet, ce recul s'explique par la désintégration soudaine du mécanisme de coordination de la planification centrale, la désorganisation de la production et des approvisionnements en énergie, l'existence auparavant d'une production «fantôme», l'effondrement du système des paiements et la raréfaction du crédit. On observe toutefois de grandes différences entre les pays. Si la chute de la production n'a été que de 16 % en République tchèque et en Pologne, elle a dépassé 60 % en Géorgie, en Moldavie et en Ukraine. À quelques exceptions près (Moldavie, Turkménistan et Ukraine), la production a été la plus faible pendant les cinq premières années de la transition.

Le prix des conflits et de la faiblesse des institutions

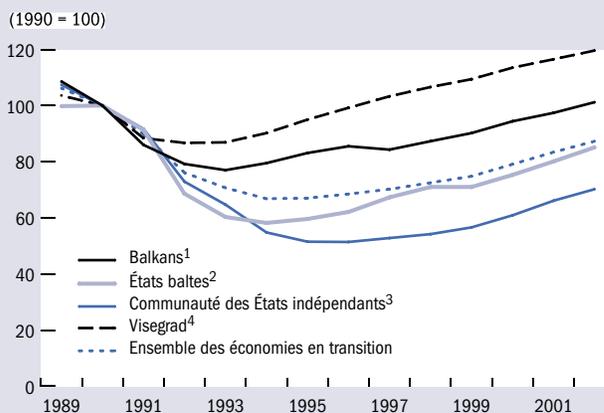
Pour les besoins de l'analyse, il est possible de diviser les pays en quatre groupes : les pays de Visegrad, groupe informel constitué en 1991 par la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la République slovaque; les Balkans; la région balte; et la Communauté des États indépendants (CEI). Les divergences dans la production de ces groupes entre 1989 et 2002 ont été sensibles (voir graphique). La reprise a certes suivi un rythme analogue, mais l'intensité de la chute initiale de la production a beaucoup varié, à cause essentiellement des conflits que connaissaient certains pays et de la variabilité prononcée de la qualité des institutions.

Pendant la première décennie de la transition, plusieurs pays ont été engagés dans des conflits extérieurs ou intérieurs. Si en Arménie, en Azerbaïdjan, en Croatie et en Moldavie, par exemple, le conflit a duré de deux à cinq ans, en Géorgie et au Tadjikistan, la violence a sévi durant toutes les années 90. Ces luttes prolongées ont causé des souffrances humaines considérables, mais aussi perturbé la production de ces pays.

Les différences de qualité des institutions au début de la transition ont également contribué aux écarts de production entre les pays en transition. Pour évaluer la qualité institu-

Pays en transition : production

Pendant la transition, le recul de la production a varié considérablement selon les groupes de pays.



¹Balkans : Albanie, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie et Slovaquie.

²États baltes : Estonie, Lettonie et Lituanie.

³Communauté des États indépendants : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Ouzbékistan, République kirghize, Russie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

⁴Visegrad : Hongrie, Pologne, République tchèque et République slovaque.

Source : calculs des services du FMI.

tionnelle, l'étude s'appuie sur l'indice général de développement institutionnel établi en 2003 par Daniel Kaufmann (de la Banque mondiale) et autres. En s'inspirant des nombreuses idées formulées sur la question, M. Kaufmann a défini six dimensions essentielles pour la gouvernance et constaté que, dans ce domaine, l'indicateur de corruption joue le rôle le plus important, car il influe directement sur les résultats économiques.

Absence de mécanismes de marché

Les politiques soviétiques s'opposaient directement à la mise en place de marchés des capitaux, du crédit, des changes, de l'énergie, du logement et du travail, dont le rôle est fondamental dans les économies de marché. L'absence de telles institutions a été aggravée par les limites imposées à l'activité du secteur privé et le sous-développement des systèmes fiscal, bancaire commercial et juridique. L'héritage communiste a eu un impact direct sur le recul de la production dans l'ère postsoviétique. Dans les divers pays, les réformes institutionnelles ont été d'autant plus difficiles et la production s'est d'autant plus contractée que le régime communiste y était bien implanté. En estimant l'ampleur de ces effets, les experts font face à un problème d'endogénéité : si les institu-

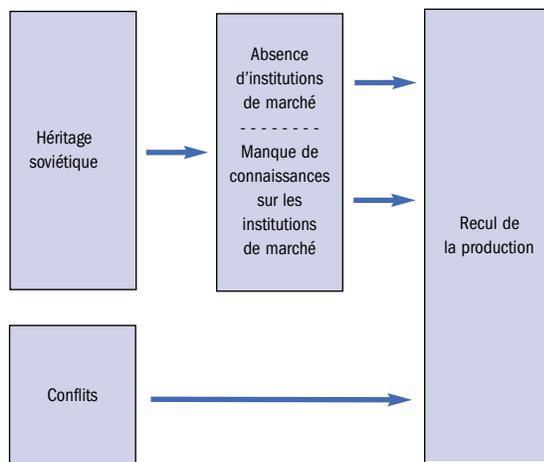
tions influent sur la production, la production à son tour influera sur leur développement. Les auteurs utilisent la technique statistique des variables instrumentales pour s'attaquer à cette question.

La durée du système soviétique a eu aussi un impact indirect (voir diagramme ci-dessous). La plupart des pays de la CEI étaient devenus des républiques soviétiques peu après la révolution de 1917 ou au début des années 20. Le système économique soviétique a débuté avec le lancement du Premier plan quinquennal en 1928 et a duré jusqu'en 1991. La Moldavie et les États baltes sont passés au communisme en 1940. Les pays de Visegrad et les Balkans ont été soumis à un régime de planification centrale d'inspiration soviétique pendant une période encore plus brève — de 1947, année où le communisme s'est fermement installé dans la plupart d'entre eux, à la chute du mur de Berlin. Dans les pays qui ont subi le système soviétique durant plus de deux générations, la mémoire des institutions de marché a disparu avec la dernière génération qui les avait connues. Ces «effets générationnels» ont été beaucoup plus prononcés dans les pays de la CEI, car ils ont vécu plus longtemps sous le régime soviétique.

Sans négliger l'importance des facteurs nationaux, les conflits et l'héritage soviétique peuvent expliquer, à hauteur de 60 %, que la production n'a pas reculé au même rythme dans les quatre groupes de pays examinés. Les

En l'absence de marchés

La production pendant l'ère postsoviétique a diminué, car le marché et la mémoire des institutions de marché avaient disparu et les pays étaient en proie à des conflits.



Source : document de travail du FMI n° 05/68.

Héritage et conflits : question d'intensité

Le degré d'intensité de l'héritage soviétique et des conflits explique les différences entre les groupes de pays.

Héritage soviétique / Conflits	Relativement limité	Relativement important
Limités	Visegrad	États baltes
Importants	Balkans	Communauté des États indépendants

Source : document de travail du FMI n° 05/68.

divergences dans les critères de classement utilisés dans la matrice (ci-dessus) expliquent aussi les très grandes différences dans les résultats.

Anarchie et dictature

Les résultats peuvent aussi s'interpréter dans le cadre mis au point par Siméon Djankov et autres dans une étude de 2003 intitulée *The New Comparative Economics*, qui présume que toutes les sociétés font face à deux dangers opposés : désordres/anarchie et dictature. Ces dangers se traduisent par un risque d'expropriation, de nature privée en cas de désordres, ou par l'État ou ses agents dans une dictature. Les institutions permettent de maîtriser ce double risque. Dans les pays en transition, la disparition de l'économie dirigée a réduit le risque d'interventions néfastes de l'État, mais a, dans un premier temps, abouti à une forte désorganisation qui s'est, dans une certaine mesure, poursuivie même lorsque les marchés ont commencé à fonctionner, intensifiant ainsi le risque d'initiatives privées elles aussi néfastes. Le cadre semble indiquer que le coût des défaillances de l'État et du marché a été moins élevé dans les pays de Visegrad, les Balkans et la région balte que dans les pays de la CEI. ■

Julian Berengaut et Katrin Elborgh-Woytek
FMI, Département Moyen-Orient et Asie centrale
et Département de l'élaboration et de l'examen des politiques

Le document de travail du FMI n° 05/68, intitulé *Who Is Still Haunted by the Specter of Communism? Explaining Relative Output Contractions Under Transition*, est en vente au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions page 264. Le texte complet peut aussi être consulté sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

L'Indonésie veut se mettre au diapason de l'Asie

Depuis la crise financière de 1997–98, l'Indonésie a fait beaucoup de chemin. Même si elle a tardé à se redresser par rapport à ses voisins asiatiques, son revenu par habitant a retrouvé l'année dernière le niveau d'avant la crise et la croissance économique tourne autour de 5½–6 % cette année. La situation macroéconomique est restée stable et il est encourageant que l'investissement semble vouloir repartir après plusieurs années d'atonie. Des difficultés non négligeables subsistent, mais tout porte à croire que le nouveau gouvernement continuera d'œuvrer pour une croissance élevée et soutenue, qui permettra de réduire le chômage et la pauvreté.

Peuplée d'environ 220 millions d'habitants, l'Indonésie est la première puissance démographique d'Asie du Sud-Est et son PIB est le plus élevé de la région (260 milliards de dollars en 2004). Avec une croissance moyenne du PIB réel de 6 % par an entre 1970 et 1996, le pays fait partie des «tigres asiatiques», mais ces résultats sont attribuables à un réseau de groupes industriels bien introduits auprès du pouvoir et financés en grande partie par des prêts de faveur des banques d'État, et à des entreprises qui avaient emprunté massivement en devises, souvent sans couverture.

Lorsque la crise asiatique a éclaté en 1997, c'est l'Indonésie qui en a le plus souffert. Le PIB réel s'est replié de 13 % en 1998; en juillet, la roupie avait perdu 80 % de sa valeur par rapport à l'année précédente et l'inflation annuelle atteignait 70 %. Les entreprises endettées ont fait faillite en chaîne et une perte de confiance générale dans le système bancaire s'est traduite par des retraits massifs de dépôts.

À la fin de 1997, l'Indonésie a sollicité l'aide de la communauté internationale pour accroître ses réserves et rétablir la confiance des investisseurs. Initialement, l'aide du FMI a pris la forme d'un accord de confirmation en novembre 1997, puis de deux accords élargis à l'appui de vastes réformes

structurelles. Pendant les deux années suivantes, les progrès ont été inégaux, les réformes économiques ont dérapé et une crise politique prolongée a abouti à la destitution du Président Wahid en juillet 2001.

Le même mois, Megawati Sukarnoputri (alors vice-présidente) a été nommée présidente et sa nouvelle équipe économique a promis d'intensifier les réformes. Son gouvernement a relancé les réformes économiques, réalisant de nets progrès en matière de stabilité macroéconomique et de réformes structurelles, notamment un redressement sensible des finances publiques ainsi que la recapitalisation et la restructuration du secteur bancaire. En décembre 2003, l'Indonésie s'est affranchie du soutien financier du FMI. Depuis, celui-ci assure un suivi postprogramme axé sur un dialogue étroit avec les autorités, et il continue de fournir une formation et une assistance techniques à grande échelle.

Des progrès soutenus

Malgré son retard sur les pays voisins, l'économie indonésienne n'a cessé de croître depuis 2001. En 2004, le PIB réel a progressé de 5,1 % (niveau record depuis la crise) et l'investissement d'environ 15 %. L'inflation s'est maintenue autour de 6½ %, la bourse a gagné près de 50 % et la dette publique, qui avait culminé à 98 % du PIB en 2000 après le renflouement du système bancaire, a chuté à un peu plus de 50 % (voir tableau).

En 2004, le pays a connu une transition politique historique : des élections législatives ont eu lieu, Susilo Bambang Yudhoyono est devenu le premier président élu au suffrage direct. En dépit des craintes, les élections se sont déroulées dans le calme. Le nouveau gouvernement a pris ses fonctions en octobre 2004, en se donnant pour tâches de maintenir la stabilité macroéconomique et de continuer à améliorer le climat d'investissement.

Mais, à la fin de l'année, le pays a été frappé par un tremblement de terre et un tsunami dévastateurs. Pourtant, le gouvernement a poursuivi les réformes lancées par son prédécesseur et visant à placer durablement l'Indonésie sur un sentier de croissance élevée et à réduire le chômage et la pauvreté. En même temps, il a établi un plan de reconstruction des régions ravagées par le tsunami.

Approfondir les réformes

Dans l'ensemble, les tendances positives se sont confirmées en 2005, mais des risques sont apparus. Au premier semestre, le PIB réel a dépassé de 5½ % celui de la même période en 2004. Dans le même temps, les approbations d'investisse-

Indonésie	2001	2002	2003	2004	Proj. 2005
	(variation en pourcentage)				
PIB réel	3,8	4,4	4,9	5,1	6,0
Demande intérieure	5,0	2,4	2,4	10,3	8,0
Investissement fixe brut	6,5	4,7	1,0	15,7	14,5
	(pourcentage du PIB)				
Solde de l'administration centrale ¹	-3,2	-1,5	-1,9	-1,4	-1,0
Dette de l'administration centrale	76,4	68,0	59,3	54,0	49,4
Dette extérieure totale	81,0	65,7	56,8	53,2	48,0

¹Pour 2005, les chiffres comprennent des mesures discrétionnaires à hauteur de 0,5 % du PIB.

Sources : autorités indonésiennes; estimations des services du FMI.

ments directs étrangers, parties certes d'un très faible niveau, ont augmenté de 70 %. La croissance du PIB réel devrait être de l'ordre de 5 1/2 à 6 % pour l'ensemble de l'année et progresser de 6 à 7 % par an à moyen terme, si les autorités peuvent mener à bien leur programme économique. L'inflation sur douze mois devrait remonter à 8 % d'ici à la fin de 2005, mais à moyen terme, elle devrait se rapprocher des taux d'inflation des partenaires commerciaux.

Sur le plan budgétaire, les autorités comptent ramener le déficit à environ 1 % du PIB cette année pour réduire la charge de la dette publique, tout en s'attachant à améliorer le recouvrement de l'impôt et l'efficacité des dépenses publiques. Les prix intérieurs des carburants ont ainsi été relevés d'environ 30 % en mars, mais l'impact budgétaire de cette mesure a été amputé par la hausse rapide des prix internationaux.

En effet, l'envolée des prix du pétrole a accru le poids budgétaire des subventions et entraîné une hausse sensible de la facture pétrolière, l'offre intérieure étant limitée par la baisse de la production due au manque d'investissement ces dernières années et à la vétusté des champs pétrolifères. En conséquence, l'excédent diminue, exerçant des pressions sur le marché des changes. La banque centrale s'efforce de limiter la dépréciation de la roupie; aussi les réserves de change ont-elles baissé, même si elles restent confortables.

Sur le plan monétaire, la Banque d'Indonésie a commencé à mettre en place un système formel de ciblage de l'inflation. Depuis juillet, elle utilise comme objectif opérationnel intermédiaire le taux d'intérêt à un mois au lieu de cibles monétaires. En outre, face à la hausse de l'inflation et aux tensions qui sont exercées sur le taux de change et qui se répercutent sur les prix, elle a relevé progressivement les taux d'intérêt. Pour consolider le secteur financier, la Banque d'Indonésie progresse de façon encourageante vers une surveillance fondée sur les risques et vers l'alignement de la réglementation bancaire sur les normes internationales, et elle a adopté de nouvelles règles de classification des actifs. De plus, la nomination récente de nouveaux responsables à la tête des principales banques d'État devrait améliorer la gouvernance. Les autorités ont aussi commencé à retirer la garantie globale des dépôts bancaires mise en place pendant la crise pour la remplacer par une assurance limitée des dépôts. Enfin, en juin, la Banque d'Indonésie a annoncé de nouvelles règles qui régiront le renforcement et la consolidation du système bancaire.



La reconstruction a commencé à Banda Aceh, localité dévastée par le tsunami.

Plus d'investissement, moins de corruption

Le nouveau gouvernement s'efforce tout particulièrement d'approfondir et d'accélérer les mesures d'amélioration du climat de l'investissement, mesures jugées fondamentales pour permettre à l'Indonésie de relever les défis inhérents à l'importance économique croissante de l'Asie. Afin de promouvoir la gouvernance, une Commission pour l'éradication de la corruption a été créée récemment pour coordonner et superviser le travail des divers organismes publics chargés d'enquêter sur les irrégularités et la corruption, y compris dans les banques d'État et les administrations locales.

Les autres domaines ne sont pas en reste. Pour le secteur de l'énergie, le gouvernement a publié une nouvelle stratégie pétrolière visant à revitaliser le secteur et à attirer les investissements directs étrangers. Après la réussite du Sommet sur les infrastructures tenu en janvier, le gouvernement est en train de revoir la réglementation dans plusieurs domaines pour encourager la participation du secteur privé au développement des infrastructures. Une nouvelle loi sur l'investissement, qui tend à réduire sensiblement les délais de création d'une entreprise, devait être soumise au Parlement en août. Par ailleurs, des efforts sont déployés pour régler les litiges entre investisseurs. Ainsi, un accord de principe a été conclu dans le litige de longue date opposant Exxon Mobil à Pertamina pour l'exploitation du vaste champ pétrolifère de Cepu.

Les défis à venir

Riche en ressources naturelles, dotée d'une main-d'œuvre abondante et occupant une position stratégique dans une des plus dynamiques régions du monde, l'Indonésie possède un potentiel énorme. Après des débuts prometteurs, le gouvernement devra maintenir la cadence, en particulier pour améliorer le climat de l'investissement. Sur le plan macroéconomique, la hausse des prix du pétrole pèsera sur le budget et la balance des paiements. En outre, la poussée récente de l'inflation et du taux de change appelle une gestion monétaire prudente.

Sur le plan structurel, les réformes prévues devront être appliquées rapidement, surtout en ce qui concerne le droit et la justice, la transparence des institutions publiques et la flexibilité du marché du travail. Tout cela est indispensable pour que l'Indonésie continue à intéresser les investisseurs dans une région où ils n'ont que l'embarras du choix. ■

Nita Thacker
FMI, Département Asie et Pacifique

Le Bhoutan en quête du bonheur national

La notion de «bonheur national brut», étroitement associée au petit royaume himalayen enclavé du Bhoutan, fait inévitablement sourire. Or, ses quatre principes fondamentaux — développement socioéconomique durable et équitable, sauvegarde de l'environnement, protection et promotion de la culture et bonne gouvernance — cristallisent en grande partie l'aspiration de tous les pays raisonnables. Cette doctrine de développement global guide le Bhoutan depuis plus de trente ans, une période de stabilité politique générale. Cette stabilité — et une aide extérieure substantielle, notamment de son grand voisin, l'Inde — a favorisé l'évolution mesurée, la croissance, la modernisation, et l'intégration du pays à la communauté internationale, alors même qu'il s'efforçait de surmonter les obstacles associés à un relief accidenté et à des ressources naturelles limitées.

Au cours des deux décennies écoulées, le PIB réel a affiché une croissance robuste de 6,5 % par an en moyenne, et le pays a accompli des progrès énormes dans la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement. La croissance a été tirée par l'expansion du secteur hydroélectrique, épine dorsale de l'économie, notamment grâce au barrage de Chukha au milieu des années 80. Le potentiel est en outre considérable. En effet, le PIB devrait progresser de près de 20 % en 2006/07, après la mise en exploitation de l'énorme centrale hydroélectrique de Tala (1.020 mW), qui devrait porter la croissance annuelle du PIB réel à 9–10 % sur le reste de la décennie.

Par ailleurs, le taux d'inflation annuel est demeuré inférieur à 5 %, grâce à la parité fixe de la monnaie nationale avec la roupie indienne. Les réserves de change sont restées appréciables, bien que l'Autorité monétaire royale conserve soigneusement ses réserves convertibles, dont l'essentiel provient de l'aide extérieure puisque la majeure partie des exportations, électricité comprise, va vers l'Inde.

Il semblerait donc que tout va bien au Bhoutan, mais le pays sera bientôt confronté à plusieurs défis, à savoir la création d'emplois pour une population jeune et en hausse, la gestion de la dette publique et la lutte contre la pauvreté.

Création d'emplois. Il se pourrait fort bien que la croissance ne crée pas d'emplois dans les prochaines années. La capacité d'absorption du secteur public est limitée au regard du grand nombre d'arrivants sur le marché du travail, surtout des jeunes issus de l'enseignement secondaire. Il est peu probable que ceux-ci possèdent les qualifications, dans les domaines du bâtiment et de la gestion par exemple, que le marché réclame. Des

mesures s'imposent pour instaurer un environnement porteur permettant au secteur privé de créer des emplois. Il faudra donc simplifier le régime réglementaire, libéraliser les règles gouvernant les échanges et l'investissement direct étranger, réformer le secteur financier et investir dans l'infrastructure pour réduire les coûts non salariaux.

Quant aux domaines dans lesquels le secteur privé peut se développer, les choix sont limités. Le tourisme présente le plus fort potentiel, mais un essor rapide et incontrôlé de ce secteur est inacceptable pour la société bhoutanaise. Les centres de villégiature de luxe sont-ils la clé d'une croissance élevée qui préserverait l'environnement fragile et le patrimoine culturel bhoutanais? L'avenir seul nous le dira.

Gestion de la dette. D'autres problèmes requièrent la plus grande attention. La dette publique, estimée à 100 % du PIB à la fin de l'exercice 2004/05, doit être maîtrisée. Libellée en roupies indiennes, elle concerne le secteur de l'électricité pour près des deux tiers et son service devrait être assuré par les exportations d'électricité vers l'Inde. Les moyens d'obtenir des recettes en devises fortes étant limités, il faudrait que le pays bénéficie d'une aide extérieure régulière et suffisante pour assurer le service de la dette restante en devises convertibles. Néanmoins,

si les décaissements au titre de l'aide diminuent et si les dépenses sont conformes au Neuvième plan quinquennal, les déficits consécutifs financés sur ressources internes risquent de perturber le compte courant et d'épuiser les réserves.

Réduction de la pauvreté. Enfin, malgré la croissance vigoureuse, le taux de pauvreté reste élevé. Le Rapport sur l'analyse de la pauvreté de 2004 (le premier du genre) le situait à 32 %, avec d'importants écarts régionaux et entre zones rurales et urbaines. La croissance ne semble pas suffisante pour relever le niveau de vie de l'ensemble de la population; il faudra peut-être élaborer des programmes d'appoint pour abaisser le taux global de pauvreté et résorber les disparités entre les régions.

Les autorités devront faire preuve d'habileté pour appliquer toutes ces mesures dans un contexte politique en pleine mutation. Le Royaume du Bhoutan étudie actuellement un projet de constitution conférant des pouvoirs accrus aux représentants élus à l'Assemblée nationale. Espérons en tout cas que ces nouvelles dispositions contribueront à promouvoir le bonheur du peuple bhoutanais. ■

Sanjay Kalra
FMI, Département Asie et Pacifique



Emic Fernandez/FMI

Au cours des prochaines années, le Bhoutan devra créer des emplois pour une population jeune et en hausse.

Allègement de la dette des PPTE (au 18 août 2005)

État membre	Point de décision	Point d'achèvement	Montant engagé	Montant décaissé ¹
(millions de DTS)				
Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)				
Au titre de l'initiative lancée en 1996				
Bolivie	Septembre 1997	Septembre 1998	21,2	21,2
Burkina Faso	Septembre 1997	Juillet 2000	16,3	16,3
Côte d'Ivoire	Mars 1998	—	16,7 ²	—
Guyana	Décembre 1997	Mai 1999	25,6	25,6
Mali	Septembre 1998	Septembre 2000	10,8	10,8
Mozambique	Avril 1998	Juin 1999	93,2	93,2
Ouganda	Avril 1997	Avril 1998	51,5	51,5
Total initiative PPTE originelle			235,2	218,5
Au titre de l'initiative PPTE renforcée de 1999				
Bénin	Juillet 2000	Mars 2003	18,4	20,1
Bolivie	Février 2000	Juin 2001	41,1	44,2
Burkina Faso	Juillet 2000	Avril 2002	27,7	29,7
Burundi	Août 2005	Flottant	19,3	0,1
Cameroun	Octobre 2000	Flottant	28,5	5,5
Congo, Rép. dém. du	Juillet 2003	Flottant	228,3 ³	2,3
Éthiopie	Novembre 2001	Avril 2004	45,1	46,7
Gambie	Décembre 2000	Flottant	1,8	0,1
Ghana	Février 2002	Juillet 2004	90,1	94,3
Guinée	Décembre 2000	Flottant	24,2	5,2
Guinée-Bissau	Décembre 2000	Flottant	9,2	0,5
Guyana	Novembre 2000	Décembre 2003	31,1	34,0
Honduras	Juin 2000	Avril 2005	22,7	26,4
Madagascar	Décembre 2000	Octobre 2004	14,7	16,4
Malawi	Décembre 2000	Flottant	23,1	11,6
Mali	Septembre 2000	Mars 2003	34,7	38,5
Mauritanie	Février 2000	Juin 2002	34,8	38,4
Mozambique	Avril 2000	Septembre 2001	13,7	14,8
Nicaragua	Décembre 2000	Janvier 2004	63,5	71,2
Niger	Décembre 2000	Avril 2004	31,2	34,0
Ouganda	Février 2000	Mai 2000	68,1	70,2
Rwanda	Décembre 2000	Avril 2005	33,8 ⁴	37,5
São Tomé-et-Príncipe	Décembre 2000	Flottant	—	—
Sénégal	Juin 2000	Avril 2004	33,8	38,4
Sierra Leone	Mars 2002	Flottant	98,5	66,0
Tanzanie	Avril 2000	Novembre 2001	89,0	96,4
Tchad	Mai 2001	Flottant	14,3	8,6
Zambie	Décembre 2000	Avril 2005	468,8	508,3
Total initiative PPTE renforcée			1.609,5	1.359,2
Total pour les 28 États membres			1.844,8	1.577,7

Définitions :

Point de décision : Point auquel le FMI décide si un État membre remplit les conditions requises pour bénéficier d'une aide au titre de l'initiative PPTE (normalement au vu des résultats obtenus au terme d'une période initiale de trois ans) et détermine le montant de l'aide qui sera engagée.

Point d'achèvement : Point auquel le pays reçoit sans autres conditions le reliquat de l'aide engagée au point de décision. Dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, le point d'achèvement est dit «flottant», car il dépend de la mise en œuvre des principales réformes structurelles convenues au préalable.

¹Comprend les intérêts sur les sommes engagées au titre de l'initiative PPTE renforcée.

²Équivalant à la somme de 22,5 millions de dollars engagée au point de décision, au taux de change en vigueur le 17 mars 1998.

³La somme engagée est équivalente au reliquat de l'aide PPTE de 337,9 millions de DTS, déduction faite de 109,6 millions de DTS représentant l'élément concessionnel du décaissement d'un prêt au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance après l'apurement des arriérés de la République démocratique du Congo à l'égard du FMI le 12 juin 2002.

⁴Ne comprend pas l'aide additionnelle de 12,98 millions de DTS engagée au titre de l'initiative PPTE renforcée, subordonnée à l'obtention d'assurances de financement satisfaisantes de la part d'autres créanciers.

Source : Département financier du FMI.

Le juste dosage

Une organisation internationale comme le FMI se doit de préserver sa légitimité et de se montrer utile et représentative. Carlo Cottarelli, Directeur adjoint du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques, souligne toutefois que légitimité et efficacité ne vont pas nécessairement de pair. Dans un récent document de travail (publication qui ne représente pas nécessairement les vues du FMI) il estime que «les structures de gouvernance qui visent à étayer la légitimité de l'institution peuvent amoindrir l'efficacité de son fonctionnement».

Les services du FMI vivent quotidiennement ce dilemme dans leurs conseils de politique économique, leur assistance technique ou leurs concours financiers aux 184 pays membres. Pour Carlo Cottarelli, «certes, qui dit légitimité dit traitement équitable des pays, mais ils ne vivent pas tous la même situation économique. Il va donc de soi que pour être efficace il faut moduler son action et n'appliquer telle procédure ou telle approche que dans les pays qui en ont besoin.»

Traitement particulier

Il n'est pas toujours facile de concilier efficacité et légitimité. De fait, depuis quelques années le FMI joue de moins en moins la carte de la spécificité, car les pays rechignent à recevoir un «traitement particulier». Prenons le cas de la surveillance, qui sert de cadre aux analyses et aux conseils du FMI. En règle générale, les services du FMI appliquent actuellement la même formule, qui englobe les politiques budgétaires, monétaires, extérieures et structurelles. Certains pays se sont opposés à toute tentative de privilégier certains aspects propres à leur situation, car ils ne voulaient pas être «montrés du doigt». D'autres activités, comme celles liées à l'observation des normes et codes et le programme d'évaluation du secteur financier, sont également offertes à tous les pays, au même titre que les analyses de soutenabilité de la dette adoptées par le FMI à la suite des crises qui ont

secoué les marchés émergents à la fin des années 90.

L'analogie du médecin

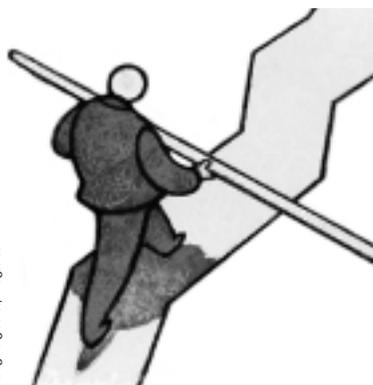
Si en appliquant les mêmes procédures à tous les pays on gagne en légitimité, cette démarche n'en est pas moins coûteuse; or, le FMI, comme toutes les institutions, dispose de ressources limitées. Alors que faire? Selon Carlo Cottarelli, la solution consiste à définir des critères objectifs et transparents permettant de faire certains choix dans certains pays. C'est un peu

comme se rendre chez le médecin pour un bilan de santé. «Il y a d'abord une série d'analyses standards, puis d'autres examens approfondis en fonction de l'état de santé du patient et des risques qu'il présente.»

Une autre piste consisterait à revoir la répartition des tâches entre le FMI et d'autres institutions économiques internationales

comme l'OCDE ou la Banque mondiale, mais elle risquerait de susciter plus de controverse. Certains observateurs ont, par exemple, proposé que le FMI soit moins présent auprès des économies avancées.

Le FMI réussira-t-il à mieux concilier légitimité et efficacité? Après plusieurs années d'expansion issue de l'augmentation du nombre de pays membres du fait de la fin du colonialisme et de la chute du bloc soviétique, et d'une succession de crises financières, le FMI connaît aujourd'hui des contraintes budgétaires plus rigoureuses. Ceci risque d'intensifier son dilemme au moment où il cherche à redéfinir sa mission pour le XXI^e siècle. ■



Greg Hargreaves/images.com

Le document de travail du FMI n° 05/107, intitulé *Efficiency and Legitimacy: Trade-Offs in IMF Governance*, est disponible au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions ci-contre. Le texte complet peut aussi être consulté sur le site Internet du FMI (www.imf.org).



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale

Christine Ebrahim-zadeh
Directrice de production

Camilla Andersen
Jacqueline Irving
Conny Lotze
Rédactrices

MMAureen Burke
Lijun Li

Assistantes principales de rédaction

Kelley McCollum
Assistante de rédaction

Julio Prego
Graphiste

Graham Hacche
Conseiller principal

Prakash Loungani
Rédacteur associé

Édition française
Division française
Services linguistiques

Alfred Detchou

Traduction

Annette Berthail-Costa
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoute un supplément annuel (*l'ABC du FMI*). Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de *l'Atlas mondial du National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room 7-106, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.) Téléphone : (202) 623-8585; ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org.

Abonnement annuel : 109 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Demandes d'abonnement au *Bulletin du FMI* ou aux autres publications du FMI : Publication Services, Box X2005, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430; fax : (202) 623-7201; e-mail : publications@imf.org. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et par avion pour les autres pays.